

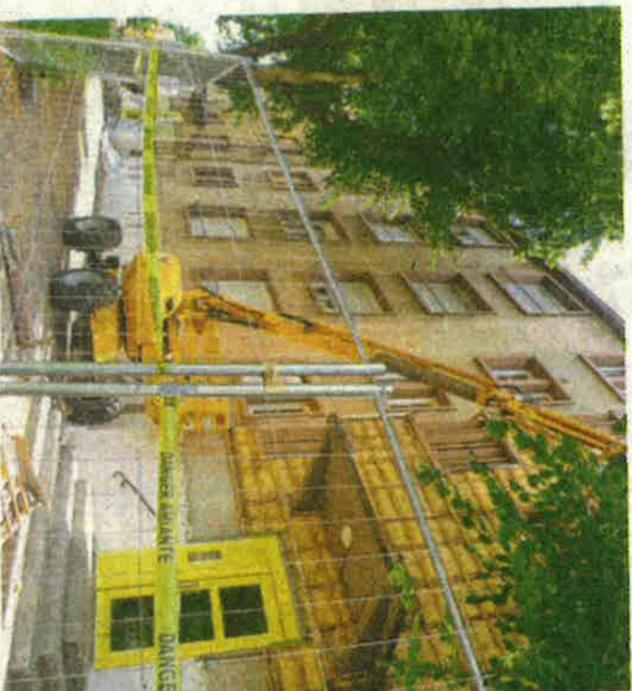
HLM : les bailleurs sociaux rebondissent

HABITAT Obligés par la loi à se réorganiser, quatre organismes ont choisi de monter une coopérative

La société coopérative des bailleurs sociaux de La Rochelle, Rochefort, Saintes et Angoulême est « opérationnelle ». L'annonce a été faite lors de leur Conseil de surveillance qui s'est tenu à Rochefort, le 28 février. Elle regroupe les Offices publics de l'habitat des agglomérations de La Rochelle et de l'Angoumois, Rochefort Habitat Océan et la Seine de Saintes. Par cette réorganisation, les organismes sont désormais en conformité avec la loi Hlan

Conforme à la loi

Les quatre bailleurs sociaux ont travaillé pendant deux ans pour former cette structure, qui totalise 17 000 logements. Le seuil d'autonomie de 12 000 logements, fixé par la loi Elan de 2018, est ainsi largement atteint. Ce regroupement leur permet aussi de rebondir à la suite de la réduction



À cause de la compensation de la baisse des APL, Rochefort Habitat Océan visait une perte de 1,2 million d'euros. PHOTO DAVID BRIAND

tion de leurs moyens. Lors de la loi finance de 2018, les bailleurs sociaux avaient dû baisser les loyers des HLM de 60 euros par mois. Une mesure visant à compenser la baisse des APL décidée par le gouvernement. Pour Rochefort Habitat Océan, une perte annuelle de 1,2 million d'euros

était prévue. « À quatre, nous réduisons les coûts », explique l'Angoumois Roland Veaux, président du Conseil de surveillance de la société. Des lois dont il se serait bien passé mais « on a réussi à transformer les contraintes en opportunité », conclut-il. Les organismes ne cachent pas

L'isolation à 1 € sans arnaque et sans démarchage

Si vous n'êtes pas éligible, le coût du chantier est de seulement 3,26 € du m².

Sans avoir recours au démarchage téléphonique, Eco Atlantique, entreprise locale, accompagne environ 450 clients par mois dont 250 en Charente-Maritime grâce à ce dispositif.

NOS PRESTATIONS :
Eco Atlantique isole les combles et les sous-sols pour limiter au maximum les déperditions de chaleur d'une habitation. Certifié RGE Certibat, nous faisons bénéficier à nos clients des aides dédiées à la rénovation énergétique de l'habitat. Nous nous occupons de toutes les démarches administratives et ainsi nos clients n'ont rien à faire.

LES ARNAQUES :
Nous ne démarchons pas nos clients, ce sont eux qui nous contactent soit par recommandation ou après avoir vu nos publications.
Beaucoup d'entreprises peu scrupuleuses essaient de profiter de ce dispositif en réalisant des travaux bâclés et en se faisant passer pour des organismes officiels

Pour environ 60 % de nos clients, notre intervention est entièrement gratuite grâce à la prime énergie. Exemple pour isoler les combles avec 32 cm de laine minérale soufflée ou le sous-sol avec des panneaux de 11 cm d'épaisseur : Le montant de la prime énergie est calculé au m² et dépend des revenus du ménage. Si votre revenu dépasse le plafond pour bénéficier de l'isolation à 1€, la prime énergie ne paiera pas la totalité des travaux il vous restera à régler seulement 3,26€ TTC /m² pour les combles perdus et 10,5€ TTC /m² pour le sous-sol.

(maître, ministère de l'écologie...) sur internet ou par téléphone.

Pour l'obtention de cette aide, une visite technique du logement à isoler est obligatoire avant les travaux, elle doit être notée sur le devis qui est établi lors de cette visite.

Beaucoup ne le font pas et envoient directement des ouvriers non qualifiés sans même avoir vu le logement.

L'ISOLATION À 1€ CE N'EST PAS CELA.

Chez Eco Atlantique, vous trouverez une agence et un technicien proche de chez vous. Il vous établira un devis gratuit et sans engagement lors de sa visite et ce sont des compagnons consciencieux et qualifiés qui réaliseront le chantier.

Nous plaçons la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations car le bouche à oreille est la meilleure des publicités.

Testez votre éligibilité sur <https://ecoatlantique.fr/isolation-combles-perdus/>



Eco Atlantique

Une équipe disponible et réactive à l'écoute de vos besoins où la satisfaction client est la priorité.

PUBLICITÉ

M^{me} RIGAUDEAU, directrice de deux EHPAD en Vendée

isolés par Eco-Atlantique en novembre 2018.

Il s'agit de l'EHPAD Les Roses d'Or sur la commune des Brouzils 85260, et de celui de la Roseirie sur Chauvay 85140.



Les deux EHPAD ont été construits en 1995. L'isolation avait été revue il y a plusieurs années mais nous n'étions pas satisfaits de l'intervention qui avait eu lieu à l'époque.
Nous avons donc accepté qu'un technicien de chez Eco Atlantique se déplace afin d'établir un diagnostic. Nous connaissons déjà la société Eco Atlantique après l'avis vu à de multiples reprises dans Ouest France.

Intervention du technicien : Mickaël a été de très bon conseil. Après une visite complète des combles, il a pu nous réaliser un devis très attractif puisque les aides couvrent une très grosse part des travaux à réaliser.

Ses explications ont été très claires et simples, il s'est ensuite occupé de l'ensemble des démarches administratives avec beaucoup de professionnalisme.

Réalisation du chantier :

Les délais ont été respectés. L'intervention a duré 1 semaine pour chaque EHPAD. L'équipe a été très discrète et a respecté le fonctionnement de l'EHPAD afin de ne pas perturber les résidents. C'était très important pour nous. Ils ont rajouté 32 cm de laine soufflée en plus de l'isolant existant. Les résidents, visiteurs et le personnel de l'établissement ont tout de suite ressenti la différence. La température est plus homogène, le confort est supérieur et cela va évidemment diminuer la facture de chauffage.

Coût des travaux :

Il y avait au total 1956 m² à isoler. Les aides attribuées aux particuliers ne sont pas les mêmes que pour les professionnels. Cela dit, grâce à la prime énergie nous n'avons payé qu'1,77€/m².

11, rue F. Giroud - T700 LA ROCHELLE 05 46 52 95 94